### Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20071109-07 60 07-DE

### Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/11/2007

Publication: 16/11/2007

Pour le Président du Conseil Général par-délégation Ludovic LIONS Chef du Service Administratif de l'Assemblée



Conseil Général Haut-Rhin

# Extrait des délibérations

De la Commission Permanente

N° CP 7° /60-07 Séance du 9 novembre 2007

### ADHESION A L'ASSOCIATION « STRASBOURG HORIZONS RHENANS 2013 »

La Commission permanente du Conseil général,

VU l'article L 3211-2 du Code général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente

VU le rapport du Président du Conseil Général

## APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise l'adhésion du Département du Haut-Rhin à l'association « Strasbourg Horizons Rhénans 2013 » qui a pour objectif de porter, puis, le cas échéant, de mettre en œuvre la candidature de la Ville de Strasbourg au titre de « Capitale Européenne de la Culture » pour l'année 2013.
- Approuve les statuts de cette association tels qu'annexés au présent rapport.

E PRESIDENT Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions